

Politique à l'égard de l'intelligence artificielle (IA) ou d'autres formes de tricherie

Bonjour,

Votre enfant a été inscrit à un cours de rattrapage ou de formation au Centre d'apprentissage en ligne. Avec l'avènement de l'intelligence artificielle, les cours en ligne sont vulnérables. Nous avons des moyens de vérifier si nous avons des soupçons quant à l'utilisation d'une application d'IA étant donné qu'il s'agit d'une forme de plagiat.

1. **En cas de doute**, s'il s'avère que l'enseignant.e de votre enfant découvre qu'une IA a été utilisée pour générer une réponse à une question ou un texte (en partie ou au complet) ou qu'il a triché pendant son évaluation, la note 0 sera octroyée.
2. Votre enfant et vous serez avisés par courriel. Si une capture d'écran a été faite, elle vous sera envoyée en guise de preuve.
3. Une rencontre pourra être proposée pour dissiper le doute quant à la tricherie ou pour vérifier les notions à l'oral avec votre enfant. Une deuxième tentative écrite sera aussi possible.
4. En cas de récidive, votre enfant perdra son accès à son cours, sans remboursement.

Peu importe la situation, en cas de doute raisonnable, nous nous devons de nous assurer de nous assurer de l'authenticité des réponses et des textes de votre enfant. Il en va de l'intégrité de nos cours et des évaluations que nous proposons.

Cordialement,

Jean-Claude Lambert

Coordonnateur aux Services éducatifs
Bureau de développement stratégique
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7
Téléphone : 418 228-5541, poste 51111 www.cssbe.gouv.qc.ca



Ensemble,
INSPIRER
L'ÉLÈVE
POUR QU'IL
S'ENGAGE
À DÉVELOPPER
SON PLEIN POTENTIEL